

Le Canada maintient toutefois une mission de six personnes à Vienne pour couvrir les deux tables de négociations. Cela met en position d'infériorité le personnel d'Ottawa, qui doit souvent prendre l'initiative en matière de décisions politiques. En règle générale, ces personnes ne suffisent pas à la tâche, compte tenu du nombre de rencontres internationales qui ont lieu, de la quantité de documents à traiter et du caractère particulièrement ardu de ce que Roger Hill estime être les «négociations les plus complexes de toute l'histoire de l'Homme. À côté d'elles, les négociations sur les armes stratégiques ressembleront à une bagatelle».(12:17-18)

Il est d'ores et déjà possible de prédire, à l'égard de l'issue des pourparlers de Vienne, que la demande de vérification sera beaucoup plus grande que jamais auparavant, car il s'agit du moyen le plus sûr d'instaurer la confiance entre les deux blocs. Les activités de vérification coûtent cher et exigent beaucoup de personnel. Il s'agit toutefois d'un secteur où le Canada a développé des compétences impressionnantes. Il faudra cependant engager des ressources supplémentaires importantes pour que le Canada puisse contribuer de manière significative au processus engagé par l'OTAN et à un régime subséquent soutenable de réductions des armements conventionnels en Europe.

Le Comité recommande :

- i) **que l'on mette sur pied une unité interministérielle indépendante de vérification du contrôle des armements; le ministère des Affaires extérieures étant considéré comme le ministère principal, mais qui devra collaborer avec le ministère de la Défense nationale et les autres ministères appropriés;**
- ii) **que les ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale engagent du personnel en quantité suffisante pour s'assurer que le Canada est bien représenté, sur place et in situ, aux rondes de négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe et sur les mesures d'instauration de la confiance et de la sécurité entre l'Est et l'Ouest;**
- iii) **que l'unité de vérification forme des personnes supplémentaires en vue d'exécuter des activités d'inspection et d'observation au moment où une entente sur le contrôle des armements conventionnels aura été conclue, étant donné que les mesures de vérification constitueront certainement un élément important de toute entente; et**
- iv) **que l'on engage des ressources suffisantes pour pouvoir vérifier d'autres ententes bilatérales et multilatérales sur le contrôle des armements qui pourraient être conclues dans le futur, concernant les armes chimiques, par exemple.**

Ce personnel supplémentaire permettrait au Canada de se pencher à fond sur les questions et développements actuels et de formuler des démarches innovatrices qui rehausseraient sa contribution aux activités de l'OTAN et à la création d'un monde plus sûr.